

Consignes aux parents pour la reprise des écoles le lundi 2 novembre 2020

L'ensemble des services périscolaires seront maintenus à compter du lundi 2 novembre avec l'application du protocole sanitaire renforcé. La capacité d'accueil est limitée afin de respecter les mesures d'hygiène et de distanciation sociale ainsi que la limitation du brassage des groupes.

1 – Consignes générales

- Les accompagnants ne sont pas autorisés à entrer dans les locaux.
- Un seul accompagnant par enfant afin de limiter les regroupements.
- Port du masque obligatoire pour les accompagnants.
- Port du masque obligatoire pour les enfants à partir du CP. En cas de refus des parents, les enfants ne seront pas acceptés.
- Respecter la distanciation physique d'1 mètre entre chaque individu devant les locaux.
- Les horaires doivent être strictement respectés. Aucun retard ne sera toléré.
- Les parents s'engagent à prendre régulièrement la température de leurs enfants et à ne pas les mettre à l'école en cas de symptômes du covid-19.
- Les familles doivent obligatoirement inscrire leurs enfants au périscolaire via le portail famille

2 – Organisation par école

a- École maternelle Saint-Exupéry

Garderie du matin (7h30-8h20) :

- Utilisation de la Maison de l'Enfance
- Capacité maximale de 20 enfants.

Temps scolaire (8h35-11h50 et 13h35-16h20) :

- Entrées et sorties rue des écoles par le portail de la cour pour la classe de *Madame GAGEOT/LE GUERN (classe 2)*.
- Entrées et sorties rue des sports par l'escalier extérieur pour les classes de *Mesdames ALIX/PERRIN (classe 4) et Mesdames REPESSE/LE GUERN (classe 5)*
- Entrées et sorties rue des sports par l'entrée principale de l'école pour la classe de *Monsieur LIONNET (classe 3)*.

Pause méridienne (11h40-13h25) :

- Repas pris dans la salle de restauration de l'école avec mesures de distanciation entre les élèves de classes différentes.

Garderie du soir (16h15-18h45) :

- Utilisation de la Maison de l'Enfance.
- Capacité maximale de 40 enfants.

b- École primaire de Tréméloir

Garderie du matin (7h30-8h30) :

- Utilisation de la salle de restauration pour les élémentaires et de la salle de motricité pour les maternelles
- Capacité maximale de 10 enfants en maternelle et 14 en élémentaire
- Accueil devant le portail principal de l'école.

Temps scolaire (8h30-11h45 et 13h30-16h15) :

- Entrée côté salle des associations.
- Sortie devant le portail de l'école.
- Les enseignants emmèneront les enfants dans leur classe par des trajets différents.

Pause méridienne (11h45-13h30) :

- Élémentaires : repas pris dans la salle de restauration de l'école avec mesures de distanciation entre les élèves de classes différentes.
- Maternelles : repas pris dans la salle de motricité avec mesures de distanciation entre les élèves de classes différentes.

Garderie du soir (16h15-18h30) :

- Utilisation de la salle de restauration pour les élémentaires et de la salle de motricité pour les maternelles
- Capacité maximale de 20 maternelles et 28 élémentaires.
- Accueil des parents devant l'entrée de l'école.

c- École élémentaire François Rouxel

Garderie du matin (7h30-8h15) :

- Utilisation de la salle des fêtes Rue de la gare.
- Capacité maximale de 28 enfants.
- Accueil à l'entrée de la salle des fêtes.

Temps scolaire (8h30-11h45 et 13h30-16h15) :

- Entrées et sorties par le portail rue de la Croix Blanche pour les classes de *Madame MENUEL*, *Monsieur DE GEYTER* et *Monsieur LELOUP*.
- Entrées et sorties par le portail principal rue Pierre de Coubertin pour les classes de *Madame LE TENSORER*, *Madame LERAY* et *Madame RIZZO*.
- Entrées et sorties par le portail de la cour rue de Bel air pour les classes de *Madame CARPIER*,

Madame DE BOTMILIAU et Madame BECHE.

Pause méridienne (11h45-13h30) :

- Repas pris dans la salle des fêtes avec service à table et mesures de distanciation entre les élèves de classes différentes.

Garderie du soir (16h15-18h45) :

- Utilisation de la salle des fêtes Rue de la gare.
- Capacité maximale de 56.
- Accueil des parents à l'entrée de la salle des fêtes.

d- Groupe scolaire privé Sainte-Anne

Garderie du matin (7h30-8h15) :

- Utilisation du restaurant scolaire : 1 salle pour les maternelles et 1 salle pour les élémentaires.
- Capacité maximale de 20 enfants en maternelle et 28 enfants en élémentaire.
- Accueil rue des écoles au portail de la cour du restaurant scolaire.

Temps scolaire (8h30-11h45 et 13h30-16h) :

- Organisation des entrées et sorties définie et communiquée par la Directrice de l'établissement.

Pause méridienne (11h45-13h30) :

- Repas pris dans le restaurant scolaire avec service à table.

Garderie du soir (16h-18h45) :

- Utilisation du restaurant scolaire : 1 salle pour les maternelles et 1 salle pour les élémentaires.
- Capacité maximale de 30 enfants en maternelle et 56 enfants en élémentaire.
- Accueil rue des écoles au portail de la cour du restaurant scolaire

3 – Mercredis (7h30-18h30)

- Inscriptions par mail pour le 4 novembre (enfancejeunesse@pordic.fr) et par le portail famille pour les mercredis suivants.
- Accueil à l'espace Arnaud Beltrame pour les enfants de François Rouxel et de Sainte-Anne élémentaire
- Accueil à la Maison de l'enfance pour les autres enfants.
- Capacités maximum de :
 - o 8 enfants de l'école Saint-Exupery
 - o 8 enfants de Tréméloir maternelle
 - o 12 enfants de Tréméloir élémentaire
 - o 8 enfants de Sainte-Anne maternelle
 - o 12 enfants de Sainte-Anne élémentaire
 - o 12 enfants de François Rouxel

